



Pastorale

- Messe de rentrée du Centre Scolaire Saint Paul : samedi 23 septembre 2017 - 18h30 en l'Eglise Saint Michel-Lille
- Lancement de la catéchèse : semaine du 02 au 06 octobre 2017 (classes CE2, CM1 et CM2)
- KT Vacances proposé aux élèves du cycle III (date à définir avec le doyenné) sur inscription auprès de Mme Lamarre
- Baptêmes : si vous souhaitez que votre enfant, du CP au CM2, reçoive le sacrement du Baptême, merci de contacter Mme Lamarre (Animatrice en Pastorale) par écrit avec la signature des deux parents. Des rencontres à l'école avec les enfants (midi et soir) et quatre temps forts avec les familles sont proposés (lieux et dates à préciser)
- Célébration d'entrée en Avent : samedi 25 novembre 2017 (Eglise Saint Pierre/Saint Paul) suivi du marché de Noël organisé par l'APEL.
- Célébrations d'entrée en Carême le jeudi 15 février 2018.
- Première des Communions proposée aux élèves de CM1 et CM2 : dimanche 03 juin 2018 en l'église St Pierre/St Paul de Lille.
- Messe d'Action de Grâce : samedi 30 juin 2018 matin (avant la fête de fin d'année).

Présentation de l'équipe éducative

**Directeur coordonnateur du Centre Scolaire Saint Paul : M Robin DERIDDER**

<b>Lycée Saint Paul</b> 25 bis rue Colbert 62, rue Royale	<b>974 lycéens</b> <b>163 prépas</b>	<b>Directeur : M Robin DERIDDER</b> tel : 03 20 57 32 92 tel : 03 20 55 10 20
<b>Collège Saint Paul</b> 92, rue Solférino	<b>823 élèves</b>	<b>Directeur : M Arnaud CATTEAU</b> tel : 03 20 57 40 76
<b>Ecole primaire Saint Paul</b> 25bis rue Colbert (entrée : 306, rue Gambetta) 62, rue Royale	<b>486 élèves</b>	<b>Directrice : Mme Laurence DEBARGE</b> tel : 03 20 57 32 92 tel : 03 20 55 10 20

**Secrétaire de l'école Colbert et Royale et animatrice en Pastorale : Mme Elisabeth LAMARRE**

➤ **ECOLE SAINT-PAUL - site Colbert** **3 classes maternelles et 6 classes élémentaires**

***Le Cycle I : le cycle des apprentissages premiers***

PS :	Mme Delphine COCKELBERGH
Aide maternelle :	Mme Sandrine de BARBOSA
MS :	Mme Danielle STRAKA et une personne en cours de nomination par la Direction Diocésaine.
Aide maternelle	Mme Dorothee BRICE
GS :	Mmes Cécile D'ANGEST RAPHEL et Stéphanie VALDELIEVRE
Aide maternelle :	Mme Christiana PLACERDAT

***Le Cycle II : le cycle des apprentissages fondamentaux***

C.P. :	Mme Laurence BROGNARD-CARON
C.E.1 :	Mme Brigitte BARRY-ROY
C.E.2 :	Mme Brigitte RITTENER

***Le Cycle III : le cycle de consolidation***

C.M.1 :	Mme Sabine LECIGNE
C.M.1 / C.M.2 :	Mme Julie MOUQUET
C.M.2 :	Mme Catherine DESNEUX

➤ **ECOLE SAINT-PAUL - site Royale**

**3 classes maternelles et 5 classes élémentaires**

**Secrétariat en charge des familles - royale :** Mme Véronique DERIDDER

***Le Cycle I : le cycle des apprentissages premiers***

P.S. : Melle Maité RUHARD  
Aide-maternelle : Mme Sabine LESAGE-HERLAND  
M.S. : Un enseignant en cours de nomination par la Direction Diocésaine.  
Aide-maternelle : Melle Rachèle PETIT  
G.S. : Mme Claire PONTIER  
Aidée de Mme Anne FILLEBEEN

***Le Cycle II : le cycle des apprentissages fondamentaux***

C.P. : Melle Corinne ABRAHAM  
C.E.1 : Mme Sylvie LOTOI  
C.E.2 : Mme Fabienne LOEUIL-MORRIEN

***Le Cycle III : le cycle de consolidation***

C.M.1 : M. Vincent BARTIER  
C.M.2 : Mme Laurence FACHAUX  
Professeur d'Anglais : M PLANCQ  
Professeur d'Allemand : Mme KORDON  
EVS (Emploi de Vie Scolaire) : Isabelle WOULZEZ  
AVSI (Aide de Vie Scolaire Individuelle) : Mme Zorha ZEMOUR  
Service Civique : en cours de nomination

Horaires – Garderies et études
--------------------------------

Jours de classe : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

**Horaires maternelles : de la PS à la GS**

Matin

- Garderie : **7h45** à 8h20  
Site Colbert : salle d'accueil des maternelles (entrée : 306, rue Gambetta)  
Site Royale : bibliothèque (entrées : 62, rue royale avant 8h00 – 60, rue Royale après 8h00)
- Accueil des enfants en classe: 8h20
- Début des cours : 8h30
- Fin des cours : 11h30

Après-midi :

- Accueil des enfants : 13h20
- Début des cours : 13h30
- Fin des cours : 16h30 - les parents reprennent les enfants à la porte de leur classe.
- Garderie : 16h30-**18h15**

**Horaires élémentaires : du CP au CM2**

Matin :

- Garderie : de **7h45** à 8h00  
Site Colbert : salle d'accueil des maternelles (entrée : 306, rue Gambetta)  
Site Royale : bibliothèque (entrée : 62, rue royale)
- Accueil dans la cour/ hall à partir de 8h00  
Site Colbert : cour/hall (entrée : 306, rue Gambetta)  
Site Royale : cour d'honneur (entrée sous le porche – 60, rue Royale)
- Elèves en rang à 8h25
- Début des cours : 8h30
- Fin des cours : 11h30

Après-midi :

- Accueil des enfants externes : 13h20
- Début des cours : 13h30
- Fin des cours : 16h45
- Etude : 16h45-18h00 Garderie : 18h00-**18h15** Les veilles de vacances : ni étude ni garderie.

## Absences des élèves

- Absence : l'école doit être immédiatement avertie par téléphone ou par email : [secretariat-ecole@saintpaul-lille.fr](mailto:secretariat-ecole@saintpaul-lille.fr)
- Toute absence répétée et non justifiée est signalée à l'Inspection Académique.
- A partir de l'âge de 6 ans, l'école est obligatoire. Aucun départ anticipé en vacances sur le temps scolaire ne sera autorisé. En cas d'absence liée à des vacances non autorisées, les cours, les devoirs et les évaluations ne seront pas «rattrapés».

Pour les enfants dont la scolarité est obligatoire : au retour en classe de l'élève, ce dernier doit justifier son absence auprès de son enseignant (motif et date). Mot dans sa pochette (maternelle) ou écrit dans son carnet de correspondance (classes élémentaires).

Les rendez-vous de médecin, dentiste, oculiste, doivent dans toute la mesure du possible être pris en dehors de l'horaire scolaire....

Les rendez-vous en lien avec des besoins scolaires particuliers : orthophoniste, psychomotricité ou psychothérapie peuvent éventuellement être pris en fin ou début de demi-journée.

- Les parents qui assurent les conduites voudront **bien faire preuve d'exactitude : 8h30 et 13h30.**
- Les personnes « autres » que les parents doivent avoir une autorisation écrite dans la pochette ou le carnet de correspondance pour pouvoir prendre l'enfant en charge
- Après la remise des enfants aux parents, ces derniers deviennent responsables de leur enfant, le Centre Scolaire Saint Paul décline toute responsabilité en cas d'accident (cour d'honneur Royale et entrée Colbert).
- A partir du CM1, les enfants peuvent attendre leurs parents à la sortie de l'école si ils ont une autorisation écrite.
- En cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone ou autre fait important (par exemple enfant confié provisoirement à d'autres personnes en l'absence des parents) ou tout changement de situation familiale, prévenir aussitôt par écrit ou par mail. Il est ennuyeux, en cas de besoin, de ne pouvoir joindre qui que ce soit.

## Restauration Scolaire

- Les enfants externes disposent d'une carte de restauration qui doit être approvisionnée via le compte ecoledirecte avant chaque repas.
- Les enfants demi-pensionnaires ont leurs repas directement facturés par la comptabilité du CSSP
- Pour tout changement de régime (externe ou demi-pensionnaire) : merci de prévenir impérativement par courrier **le mois précédent le changement de régime**
- Les menus de la cantine sont consultables sur notre site internet : <http://www.saintpaul-lille.fr> - rubrique PRATIQUE/MENUS

## Goûters

Lors du conseil d'établissement du 12 juin 2012, il a été décidé d'appliquer les lois en vigueur : seuls les goûters en dehors du temps scolaire sont autorisés (étude et garderie).

Pour les élèves en maternelle ( de la TPS à la GS), les goûters d'anniversaire en classe restent autorisés :

Sont autorisés : jus de fruits, eau et gâteaux provenant du commerce, emballés.

**Les confiseries (bonbons sucrés, acidulés etc...) sont interdits dans l'établissement** sauf dans le cadre d'événements exceptionnels avisés par l'enseignant et la direction.

## Tabliers et tenue vestimentaire

- Nous demandons aux parents de veiller, tout au long de l'année, à la tenue vestimentaire de leur enfant.
- Marquer tous les vêtements au nom de l'enfant.
- Le port du tablier d'uniforme est obligatoire dès l'entrée à l'école.

**Il est demandé de marquer le nom de votre enfant sur le devant du tablier.**

-En classe maternelle, le tablier reste au libre choix des parents (voir listes de fournitures des classes maternelles)

-A partir du C.P., le tablier d'uniforme est obligatoire. Il peut être acheté chez Ligne Bleue 397 rue Léon Gambetta 59000 Lille - tél : 03.20.57.21.21 (une vente sur chaque site est organisée en début d'année, voir ci-dessus)

- Le port des sandalettes est vivement déconseillé.  
Les jeans déchirés, les tenues ne respectant pas les règles du bon goût, les gourmettes, chaînes et boucles d'oreilles qui peuvent être dangereuses au cours des jeux sont STRICTEMENT interdit.